

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 215 | Date 29 juillet – 4 août

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 63 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

1er août : La police turque a arrêté 55 personnes dans 21 provinces au cours des quatre derniers jours en raison de leurs liens présumés avec le mouvement religieux Gülen.

1er août : Dans le cadre de l'enquête menée par le bureau du procureur général d'Izmir pour "violation de la loi sur la prévention du financement du terrorisme" et "appartenance à une organisation illégale", 6 personnes dont Nilay Güleser, co-présidente de l'association égéenne des parents de prisonniers et de détenus (Ege TUHAYDER), ont été arrêtées.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des

derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

30 juillet : Le site web de MedyaRadar www.medyaradar.com a été bloqué par la décision du 3e tribunal pénal d'Istanbul.

31 juillet : Le Conseil suprême de la radio et de la télévision de Turquie (RTÜK) a imposé des sanctions administratives à Netflix, MUBI et BluTV pour avoir hébergé des contenus jugés immoraux.

31 juillet : Le poste de l'économiste Selçuk Geçer, qui a partagé la liste des grandes entreprises qui ne paient pas d'impôts, et les reportages sur le sujet ont été bloqués pour violation des droits de la personne par la décision de la 5e chambre pénale d'Istanbul.

2 août : Les procureurs turcs ont ouvert une enquête sur une célèbre actrice, Berna Laçın, qui a critiqué les législateurs qui ont soutenu une loi critiquée pour avoir ouvert la voie à l'abattage massif de chiens errants dans le pays.

2 août : Suite à la nomination de Yasin Ekrem Serim, le fils de Maksut Serim, membre du conseil d'administration de la Halk Bank et conseiller présidentiel, au poste d'ambassadeur à Nicosie, les informations concernant le document censé prouver le partenariat entre Yasin Ekrem Serim et l'opérateur de casino assassiné Halil Falyalı ont été interdites d'accès par la 10e chambre criminelle d'Istanbul.

3 août : Instagram a été bloqué en Turquie en raison du rejet par les représentants de Meta de la demande de la Turquie de censurer les contenus faisant l'éloge de certains groupes que le pays considère comme des organisations terroristes.

DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

29 juillet : Metin Can Yılmaz, un avocat turc spécialisé dans la défense des droits de l'homme qui a été condamné à plus de 12 ans de prison en raison de ses liens présumés avec le mouvement religieux Gülen et après que la Cour suprême d'appel a annulé le jugement d'un tribunal inférieur, a été arrêté à nouveau suite à l'opposition des procureurs d'Ankara à sa libération au motif qu'il représentait un risque de fuite.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

1er août : La Cour constitutionnelle turque a déclaré que la suppression du statut parlementaire d'un législateur de l'opposition dont l'incarcération a conduit à une crise judiciaire est "nulle et non avenue", ravivant une fois de plus les appels à sa libération immédiate.

MINORITÉ KURDE

30 juillet : La police turque a arrêté Veysi Dilekçi et Gülşen Kurt, co-présidents provinciaux du Parti de la démocratie et de l'égalité du peuple pro-kurde (Parti DEM), ainsi que plusieurs autres personnes dans la province orientale de Van.

30 juillet : Des personnes non identifiées ont dégradé des panneaux de signalisation en langue kurde dans les provinces orientales de Diyarbakır et de Van, dans ce qui semble être une attaque à caractère raciste contre la langue minoritaire.

1er août : La police turque a arrêté cinq personnes pour avoir joué des chansons en kurde lors d'un mariage dans la province de Diyarbakır, dans le sud-est du pays.

1er août : Le bureau du procureur général de Şırnak a ouvert une enquête sur 13 membres du Parti de l'égalité et de la démocratie du peuple pro-kurde (Parti DEM) pour avoir chanté un hymne kurde lors d'une manifestation dans le sud-est de la Turquie.

AUTRES MINORITÉS

3 août : Garo Kaprielyan, ancien président du conseil d'administration de l'église Kınalıada Surp Krikor Lusavoriç, qui vit à Kınalıada, Istanbul, a été victime d'insultes racistes et d'agressions physiques de la part des employés d'un supermarché du quartier.

CONDITIONS CARCÉRALES

1er août : Le 22 juillet 2024, Mehmet Sorkun (57 ans), l'un des prisonniers de Denizli Kocabaş de type D, de type T et de la prison ouverte, est décédé après avoir été transféré à l'hôpital pour la deuxième fois en raison d'un empoisonnement.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

3 août : Le maire de la municipalité d'Afyon, Burcu Köksal, a annoncé lors de l'ouverture de l'application "Restaurant public" lancée dans toute la province que les restaurants publics ne serviraient que les citoyens.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

31 juillet : Un agent de santé travaillant au service des urgences de la faculté de médecine de l'université de Kayseri Erciyes a été victime de violences physiques de la part de Remzi Yıldırım, chef de la police du district d'Incesu, et de ses deux fils qui voulaient être examinés avant leur tour.

1er août : Mustafa Aytaç, détenu dans une prison de la province d'Afyon, dans l'ouest de la Turquie, reste incarcéré malgré un cancer et un rapport médical indiquant une forte probabilité de décès.

2 août : Six adolescents détenus dans la province de Hakkari, au sud-est de la Turquie, affirment avoir été maltraités par la police.

3 août : Yıldırım Demir, un prisonnier malade dans la prison de type F de Bolu, n'a pas reçu les médicaments dont il avait besoin et n'a pas été dirigé vers le service de médecine interne malgré le fait qu'il ait été dirigé vers le service des urgences de l'hôpital à trois reprises en raison d'une hémorragie de l'estomac qu'il a eue en une semaine.